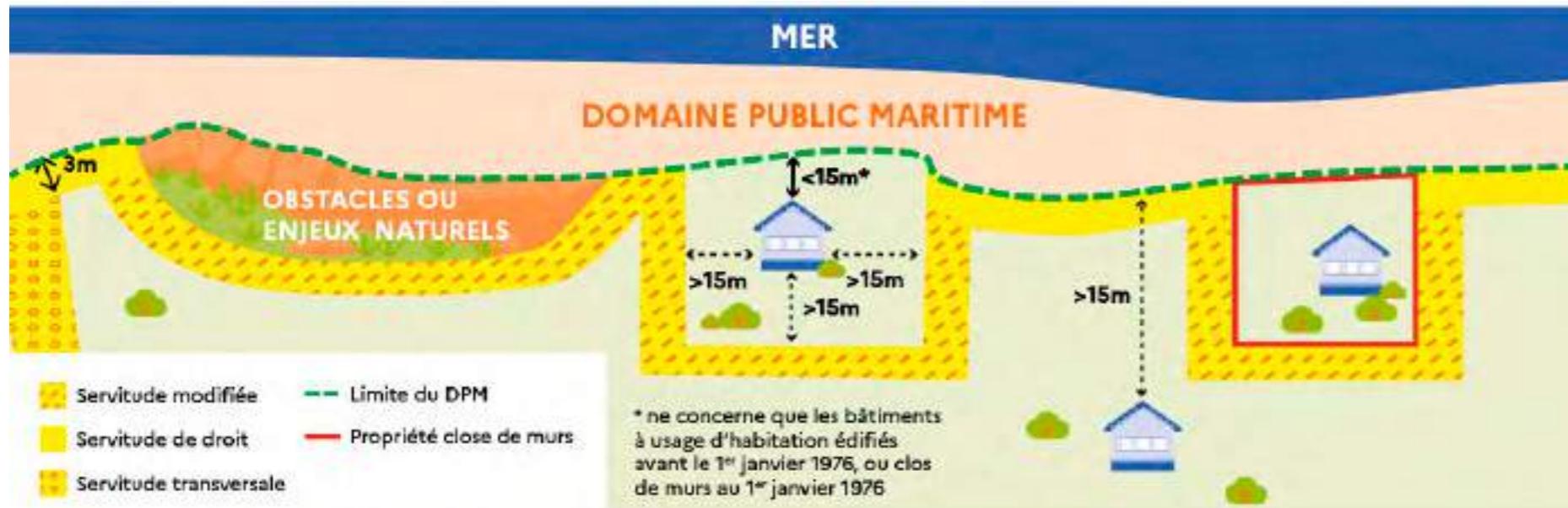


# ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE DE REDÉFINITION DU TRACÉ DU SENTIER LITTORAL SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DE LÉZARDRIEUX

## PHASE 2 - PROPOSITION DE TRACÉ



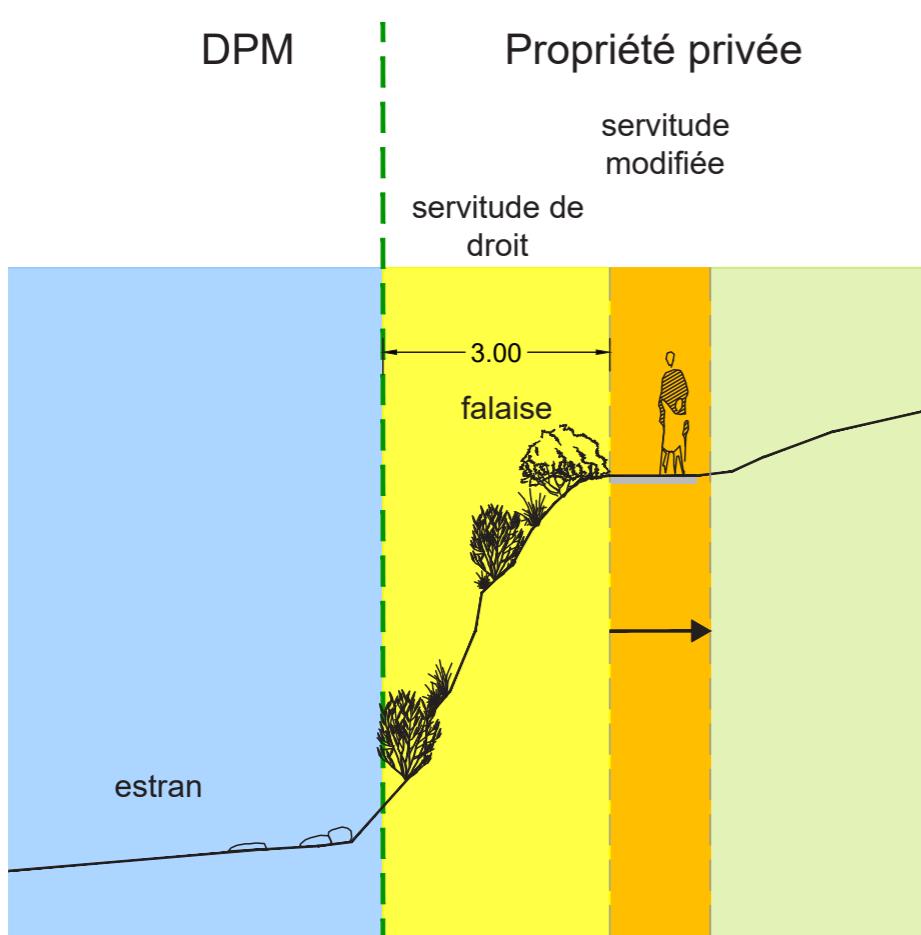
## Rappel des règles de la loi



**Servitude de droit:** bande de terrain d'une largeur de 3m en limite du DPM

**Servitude modifiée:** afin de tenir compte des caractéristiques/ particularités des sites la servitude de droit est souvent modifiée pour contourner certains endroits (topographie, espaces naturels/ habitats fragiles, habitations très proches du littoral)

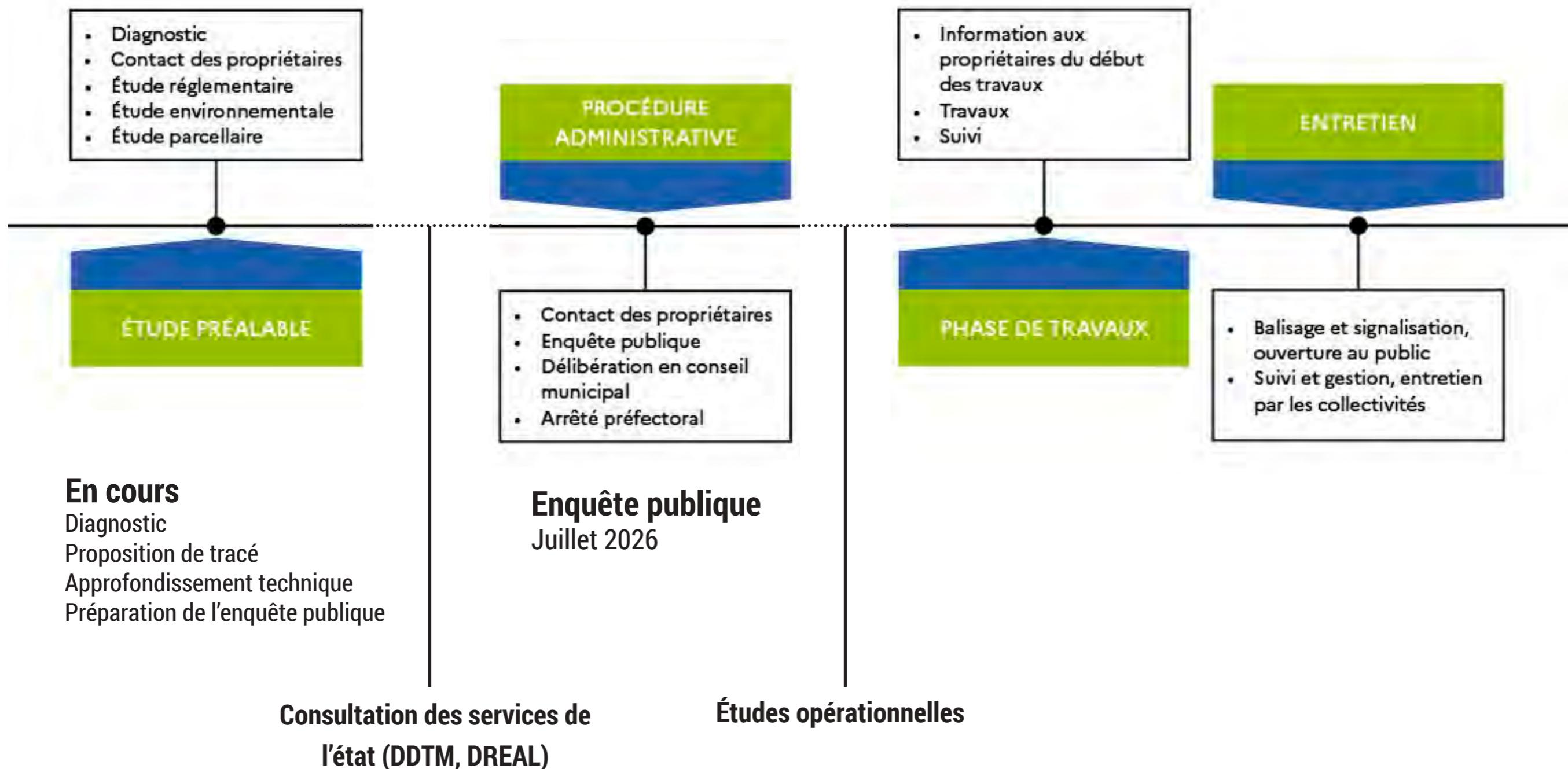
la falaise: un obstacle naturel

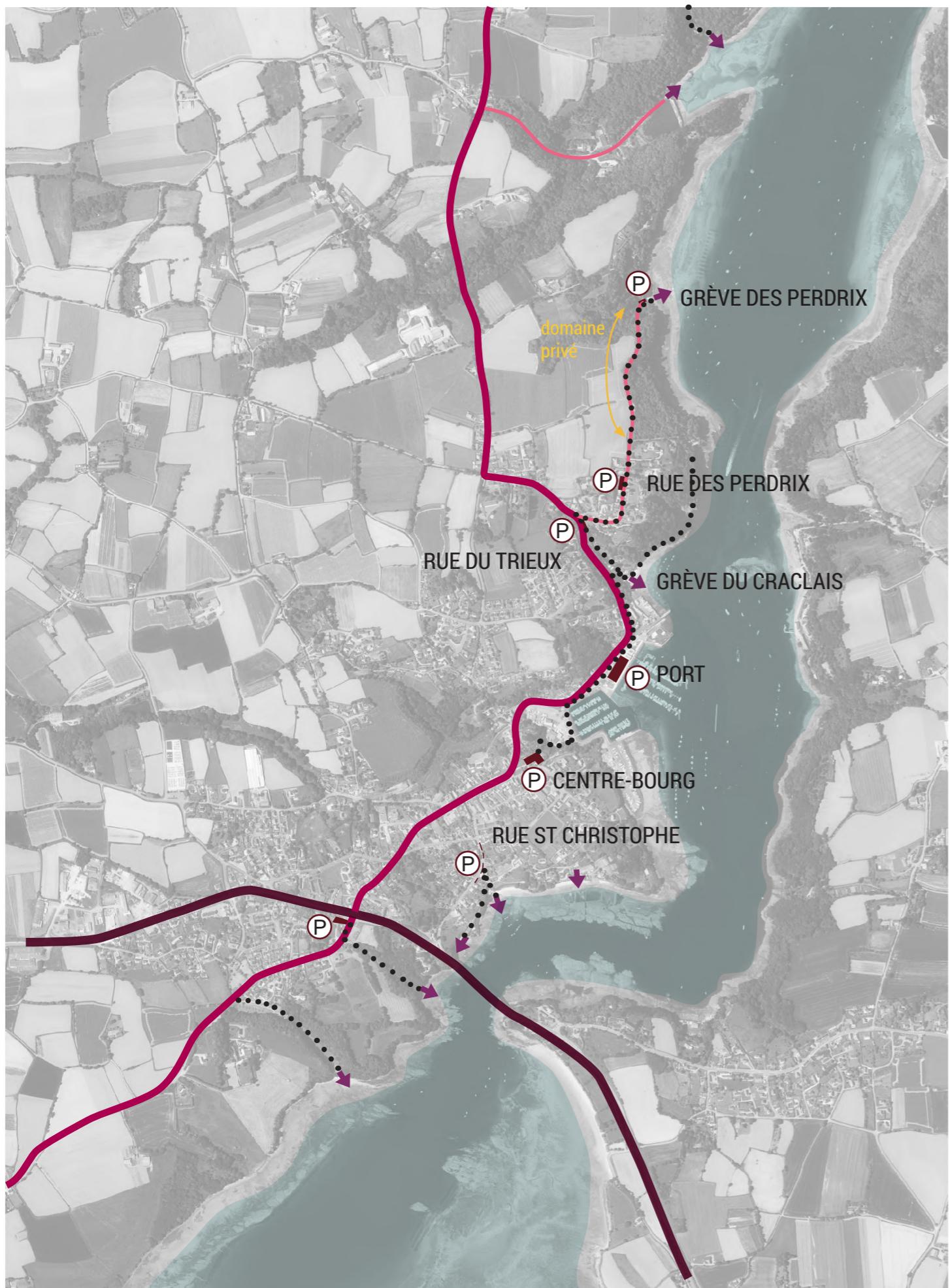


## Rappel des règles de la loi

- > Le passage sur le DPM à la place d'un cheminement sur propriété privée **doit rester un cas exceptionnel** permettant d'assurer la continuité du cheminement le long du littoral, et ce uniquement si les piétons peuvent cheminer sur le DPM à pieds secs quelle que soit la marée, la période de l'année, et en sécurité.
- > Le passage sur une **parcelle non-mitoyenne** du littoral est autorisé uniquement si le tracé doit être modifié **en raison de l'impossibilité technique** de passer plus près du littoral et pour assurer la continuité du sentier.
- > La distance de 15m par rapport aux maisons d'habitations peut être réduite
  - lorsque le bâtiment à usage d'habitation est, en raison de la configuration des lieux, **situé à un niveau sensiblement plus élevé** que celui de l'emprise de la servitude ;
  - s'il existe déjà, dans cet espace de quinze mètres, **un passage ouvert à la libre circulation des piétons**;
  - si le mur clôturant le terrain sur lequel est situé le bâtiment est lui-même à moins de quinze mètres dudit bâtiment.

## Le déroulement de la procédure





## Extrait du diagnostic: Les accès au littoral

On constate une répartition hétérogène des accès transversaux au littoral avec un nombre plus important au centre-bourg et autour. Dans la partie nord les accès sont plus espacés et moins facile d'accès aux piétons.

L'offre de stationnement suit le même schéma: le centre-bourg et les quartiers disposent d'un certain nombre de places, pour la partie nord les possibilités sont réduites. A partir de la grève des Perdrix on trouve quelques places à Bodic et ensuite le parking de l'île à Bois. Plusieurs voies d'accès existent, mais il n'y a pas de possibilité de stationnement.

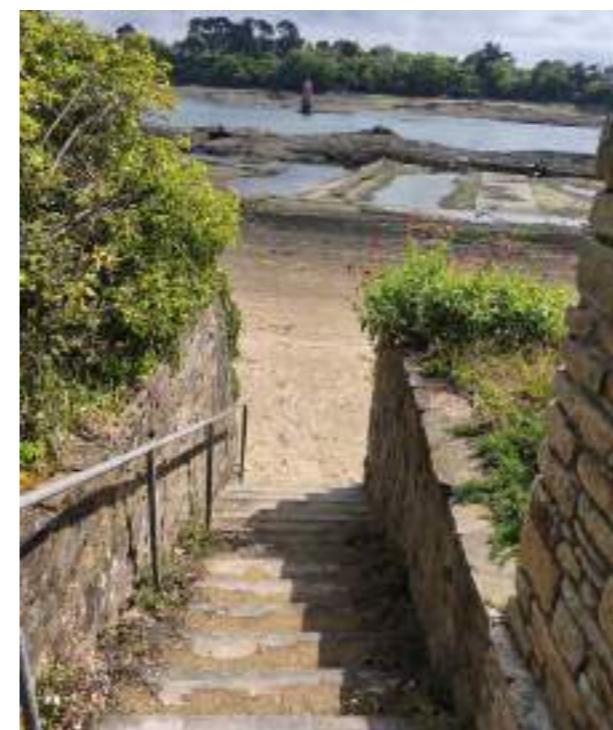
La création d'un sentier avec une augmentation de la fréquentation du littoral pose la question de la stratégie d'accès et de la gestion des flux de circulation.



Escalier privé dans la partie sud de la commune



Accès en bas du camping



Accès Impasse Beg an Arvor



Grève des Perdrix



## Extrait du diagnostic: Les accès au littoral



Arrivée du GR près du Moulin à Mer



Accès de Pors Guen



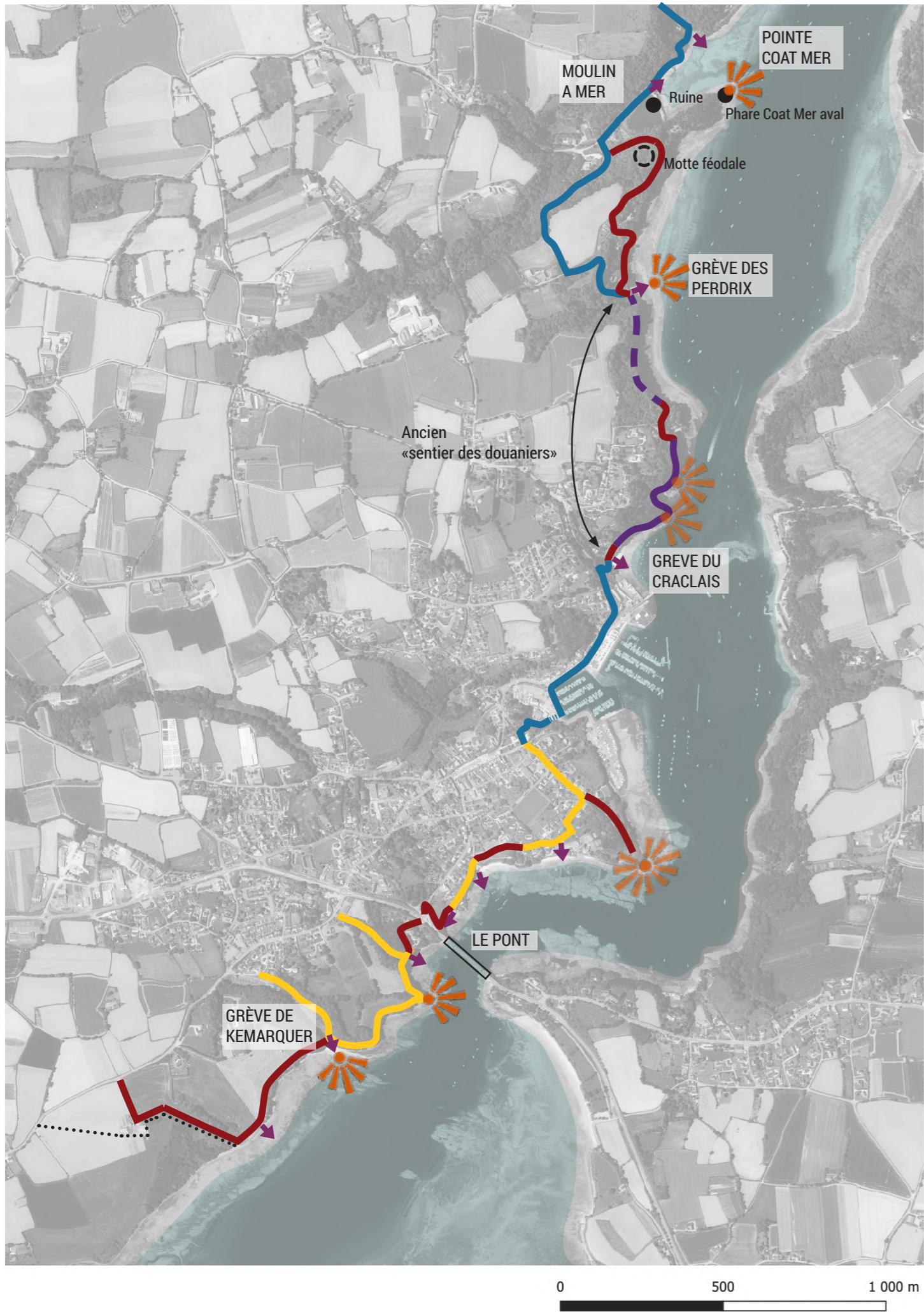
Stationnement et cale de Bodic



Accès à la plage de Goas Luguen



Parking de Ille à Bois: l'accès à l'estran part du fond du stationnement



## Extrait du diagnostic: sentiers piétons et patrimoine bâti



Comme le montre la carte ci-contre et celle sur la page suivante le tracé peut s'appuyer en partie sur des chemins ou routes existants qui ont des statuts différents et une accessibilité variable. Globalement les tronçons à créer sont bien plus importants dans la partie nord de la commune.

De nombreux points de vue sur l'estuaire du Trieux existent avec des paysages variés entre grèves, falaises et pointes rocheuses, mais une partie n'est pas accessible

- Point de vue
- Accès transversal
- Sentier existant accessible
- GR 34
- Sentier existant inaccessible
- Sentier existant inaccessible et dégradé
- Sentier à créer



## Sentiers piétons et patrimoine bâti



Vue vers le large de la pointe derrière le Poney-Club



Vue depuis la propriété Denis PONSARD



Vue vers Loguidy depuis la pointe sud de l'Île à Bois

- Point de vue
- Accès transversal
- Chemin existant accessible
- GR 34
- Chemin existant inaccessible
- Chemin existant inaccessible et dégradé
- Chemin à créer

## Sentiers piétons et patrimoine bâti



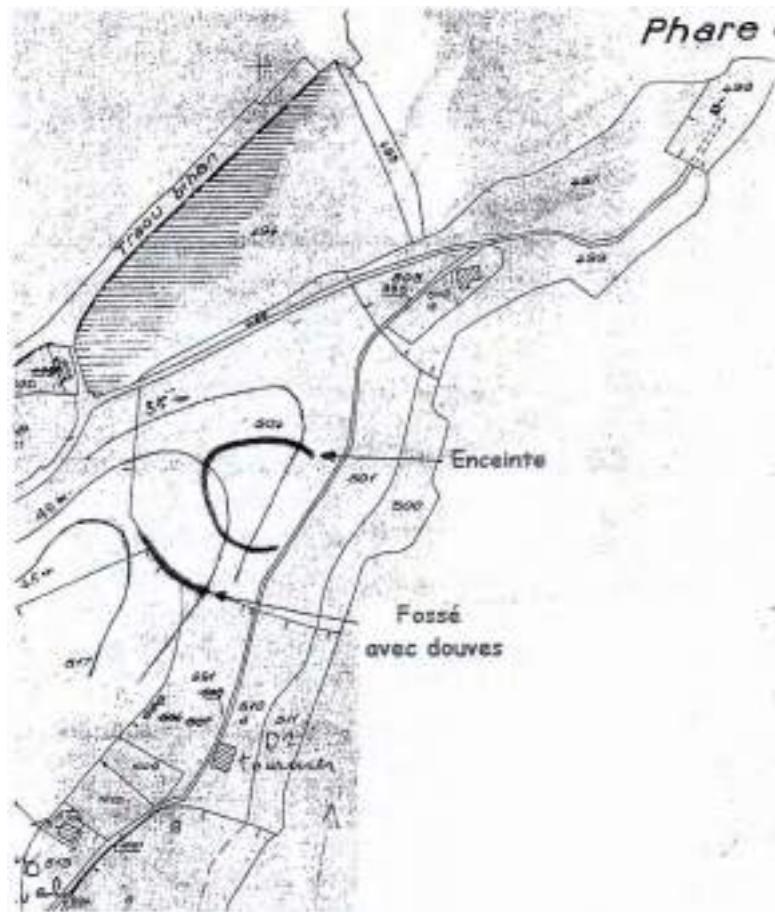
Pont Saint-Christophe (ouverture en 1840)



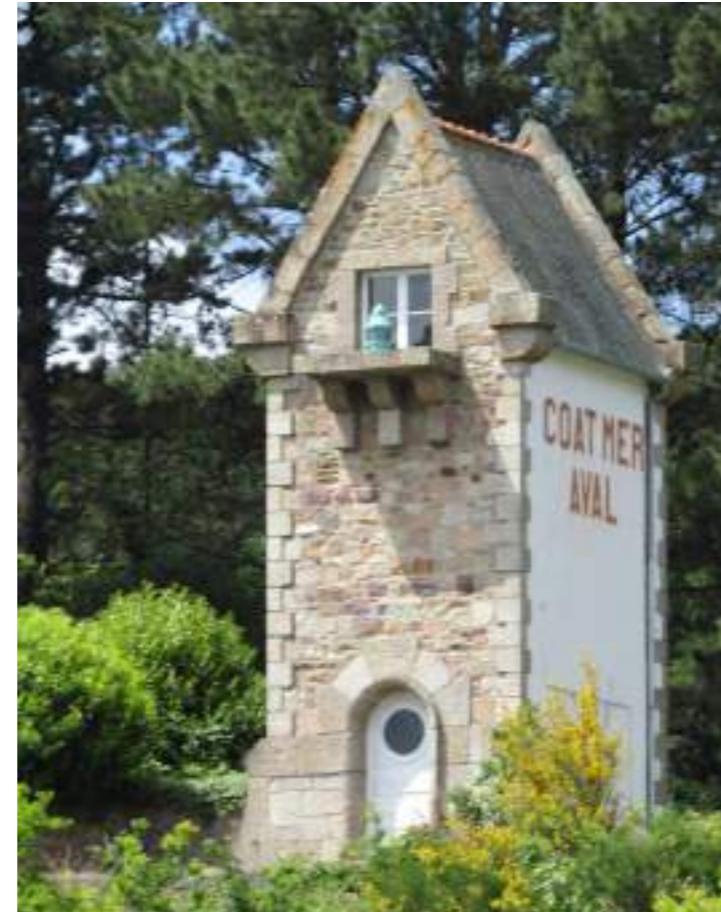
Le Moulin à Mer (photo des années 70)



Île à Bois: ancien corps de garde (transformé en chapelle)



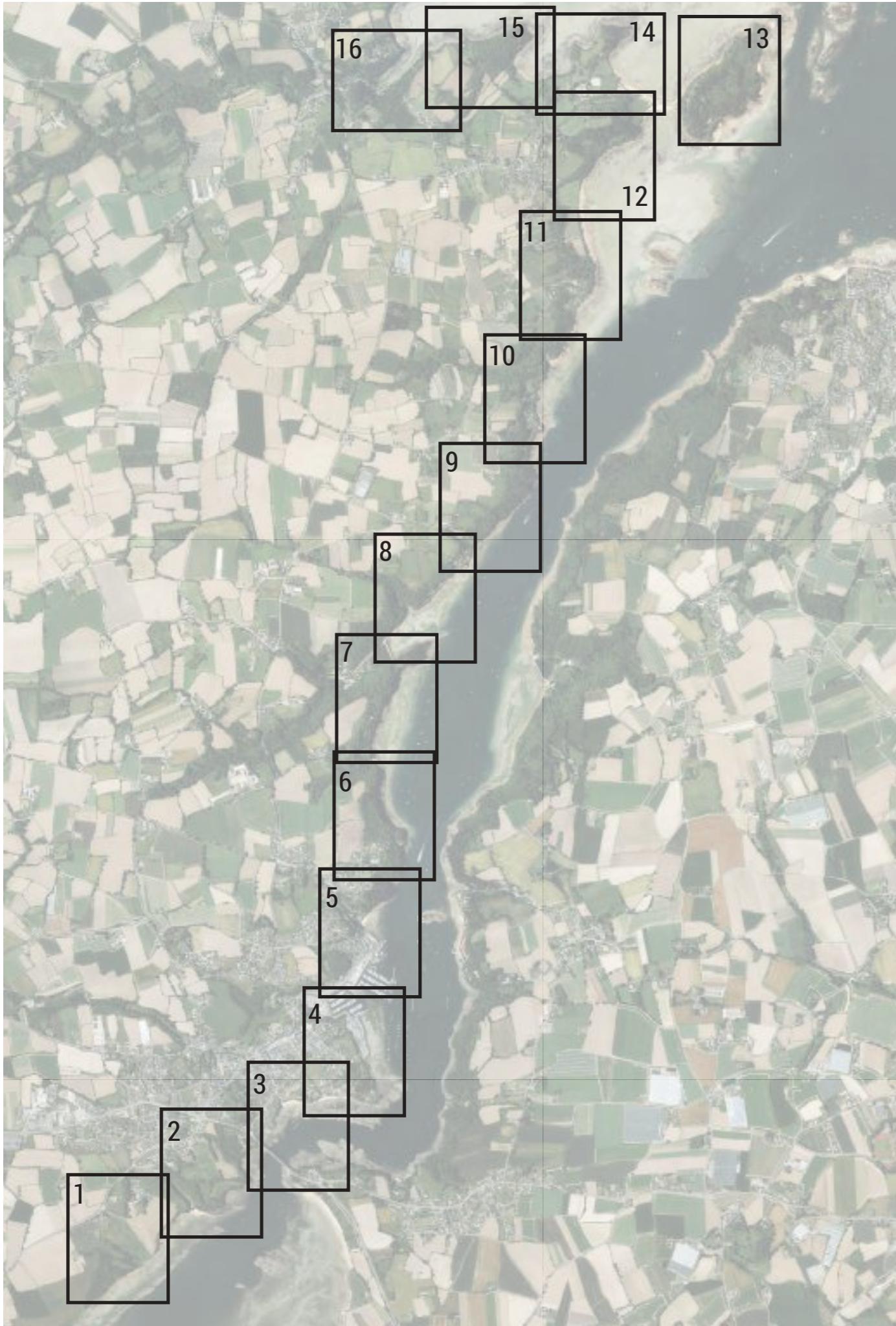
Localisation de la motte féodale près de la pointe de Coat Men (source: ARSSAT)



Le phare de Coat Mer aval



Pointe sud de l'île à Bois: ancienne jetée



## Proposition de tracé

- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Proposition de tracé
- Continuité sur DPM
- ↗ Accès à l'estran existant



## Proposition de tracé



- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Continuité à créer sur domaine privé
- Continuité sur DPM
- ▼ Accès à l'estran existant



## Proposition de tracé



- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Proposition de tracé
- ▼ Accès à l'estran existant



## Proposition de tracé



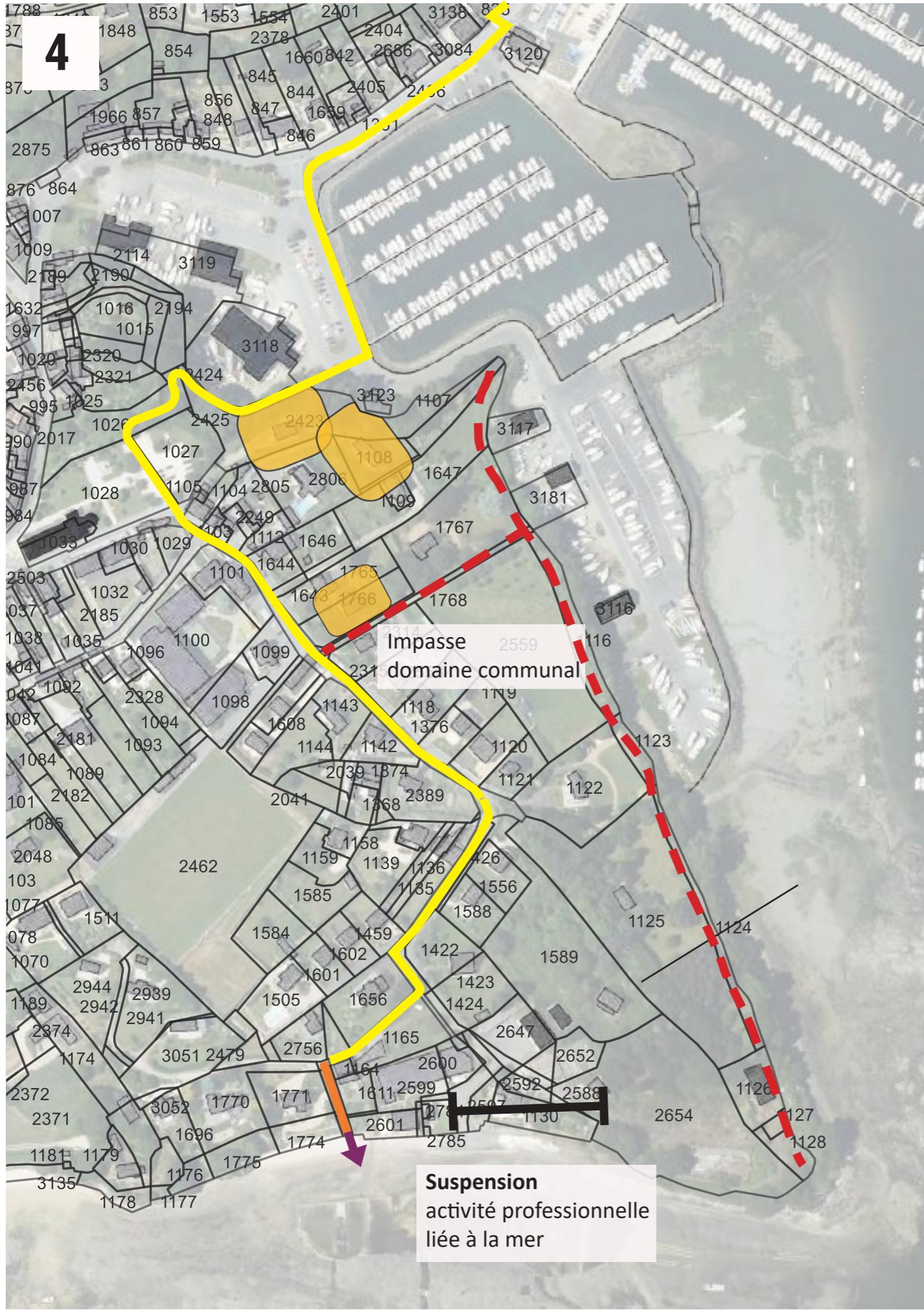
## Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)

#### — Continuité existante sur domaine public

#### — Continuité existante sur domaine privé

— — — Proposition de tracé

## Accès à l'estran existant



## Proposition de tracé



Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)



Continuité existante sur domaine public



Continuité existante sur domaine privé



Proposition de tracé



Accès à l'estran



## Proposition de tracé



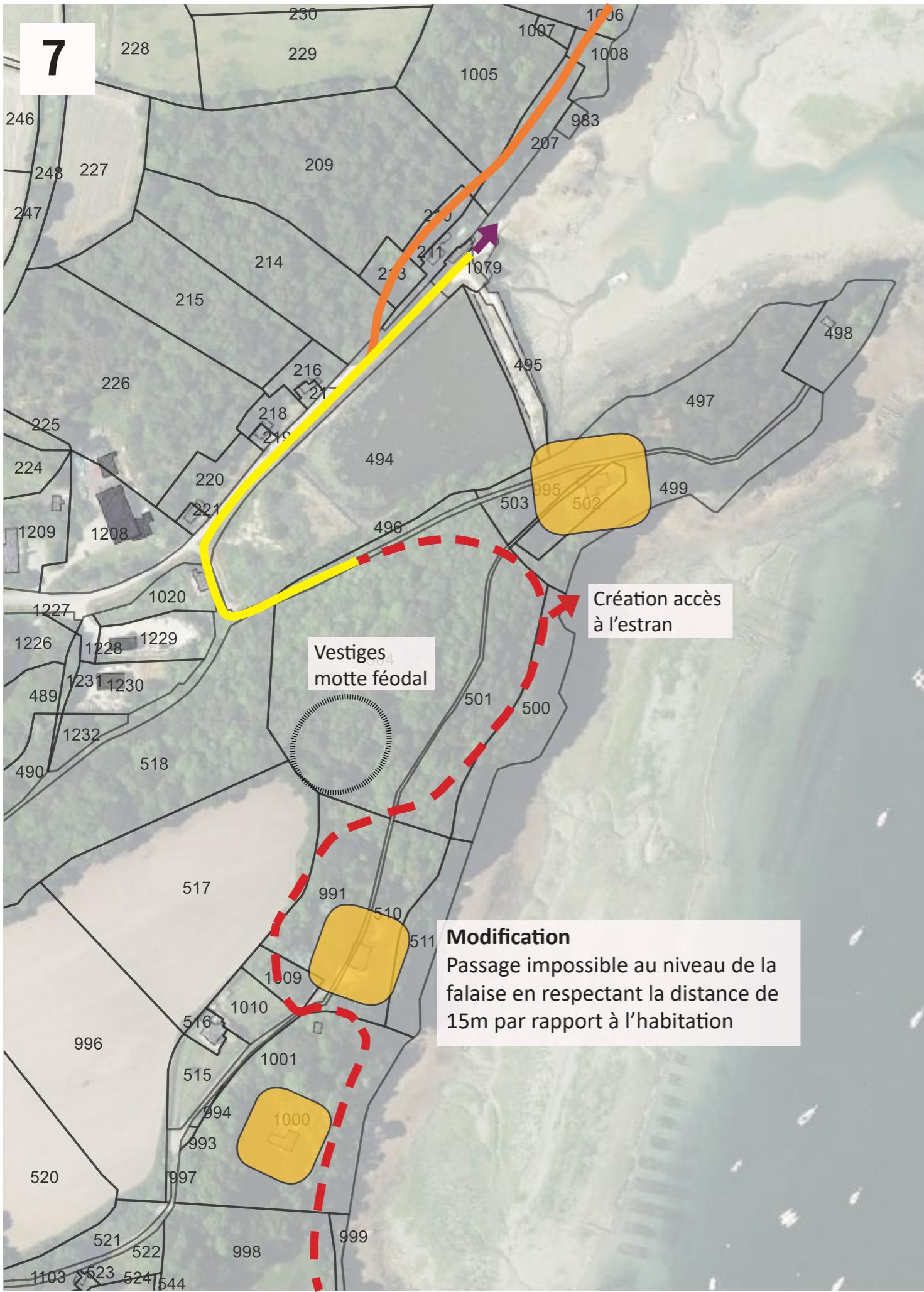
- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Proposition de tracé
- ↓ Accès à l'estran



## Proposition de tracé



- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Continuité sur domaine privé à réhabiliter
- Proposition de tracé
- ▼ Accès à l'estran



## Proposition de tracé



- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Proposition de tracé
- ▼ Accès à l'estran



## Proposition de tracé



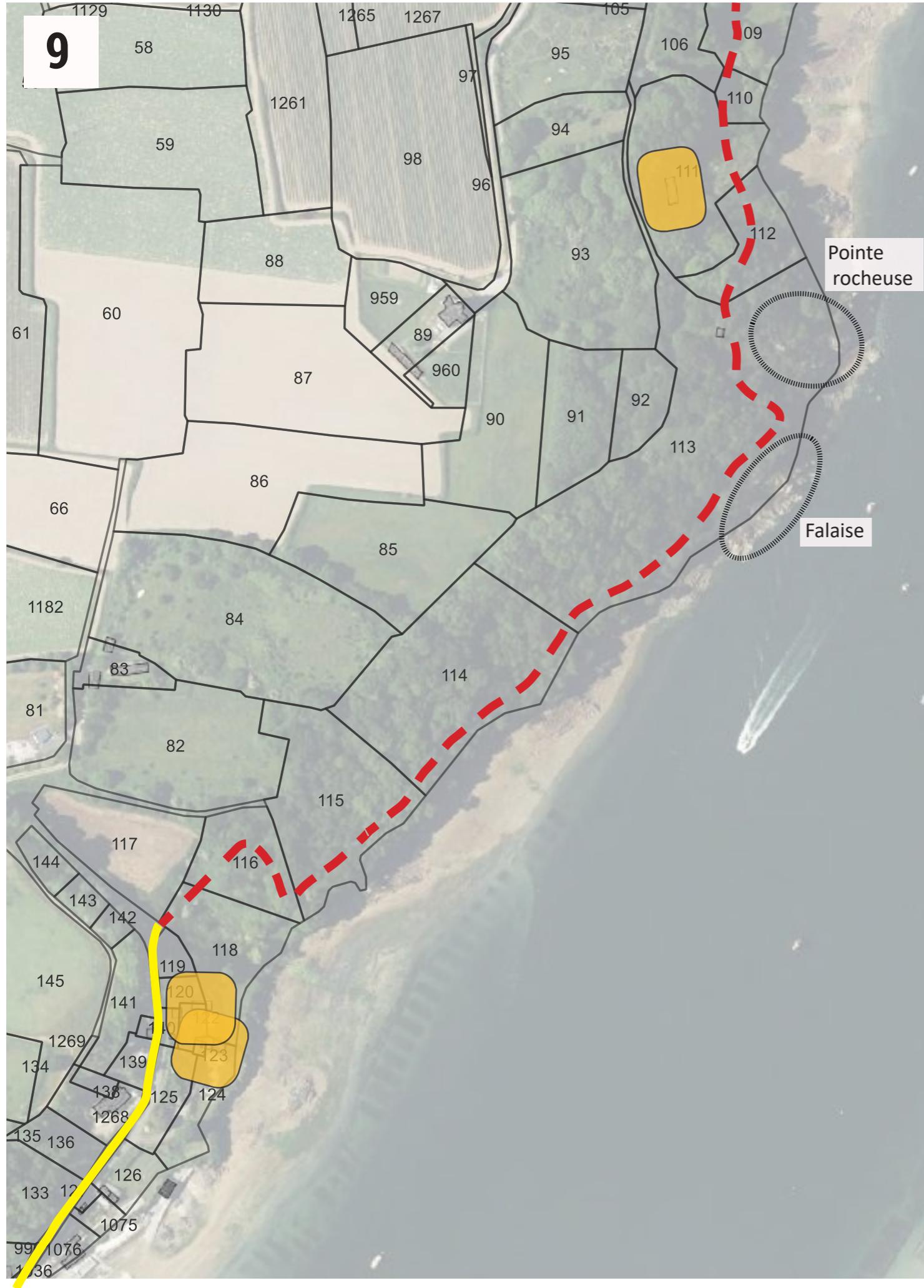
Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)

#### — Continuité existante sur domaine public

#### — Continuité existante sur domaine privé

## — Proposition de trace





## Proposition de tracé



- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Proposition de tracé
- ▼ Accès à l'estran



## Proposition de tracé



## Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)

## — Continuité existante sur domaine public

#### — Continuité existante sur domaine privé

## — Proposition de trace

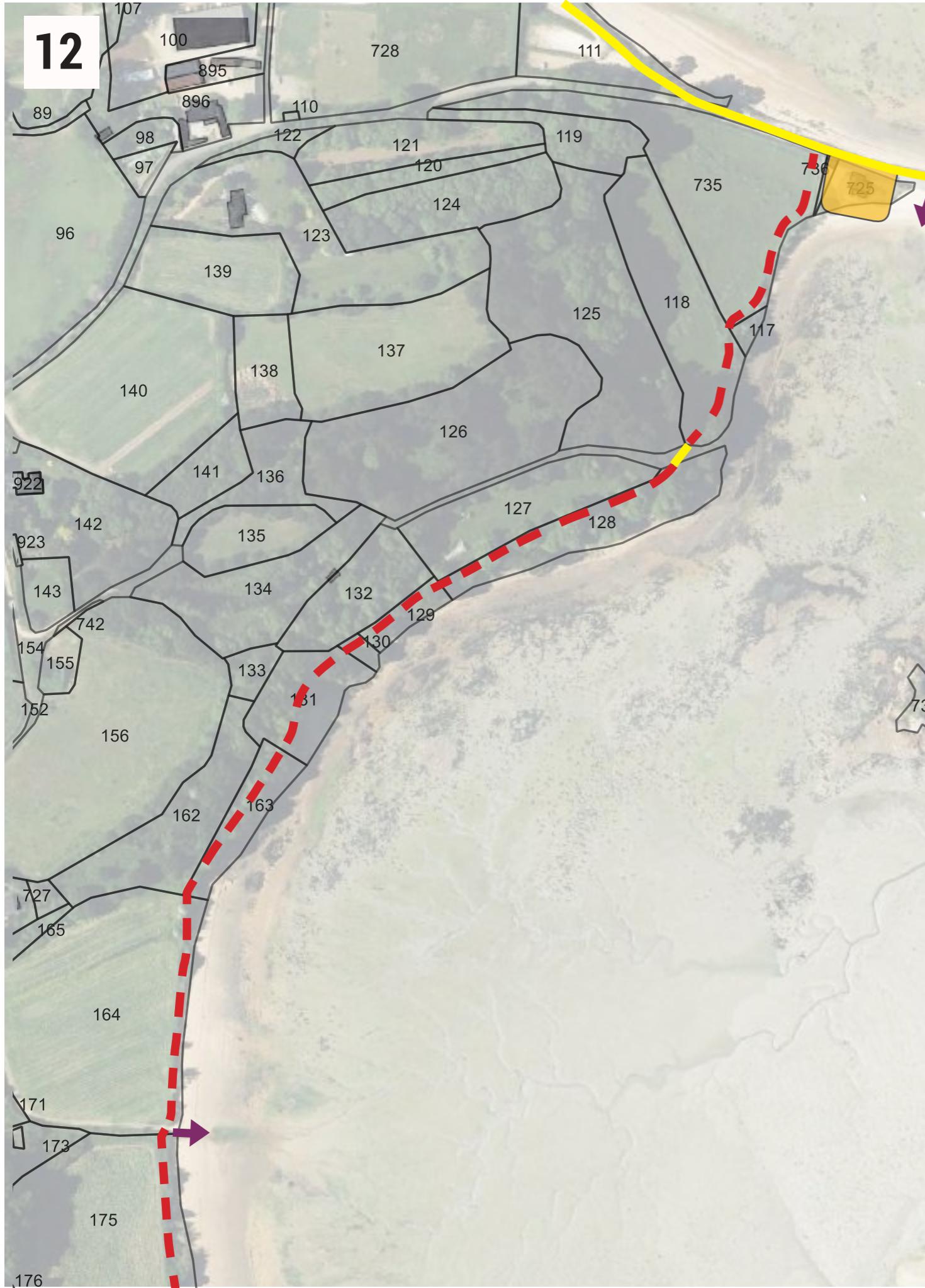




## Proposition de tracé



- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Proposition de tracé
- ↗ Accès à l'estran



## Proposition de tracé



- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Proposition de tracé
- ↗ Accès à l'estran

13

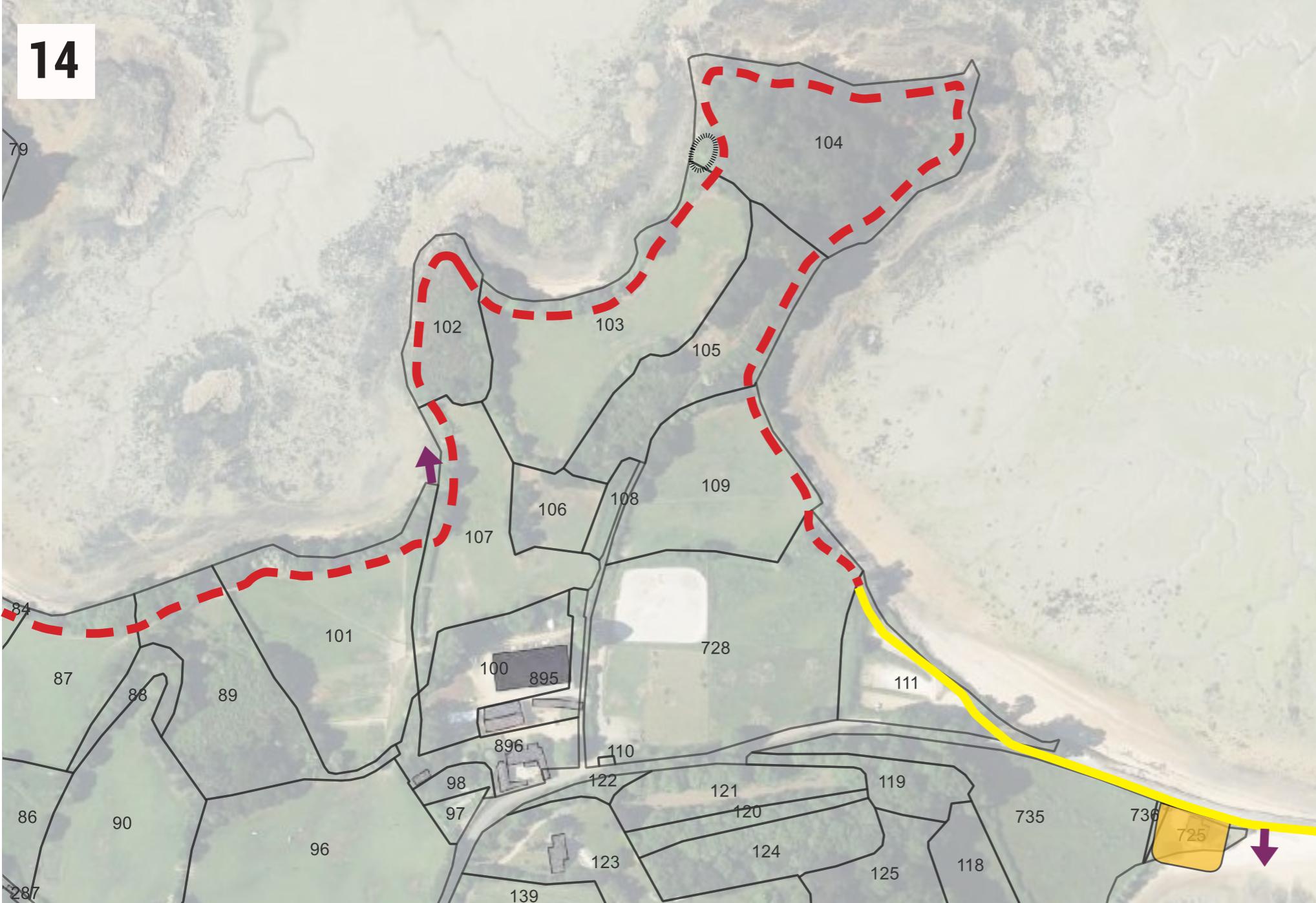


## Proposition de tracé



- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- - - Proposition de tracé
- ▼ Accès à l'estran
- Blockhaus

## Proposition de tracé

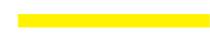


- Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
- Continuité existante sur domaine public
- Continuité existante sur domaine privé
- Continuité à créer sur domaine privé
- Accès à l'estran



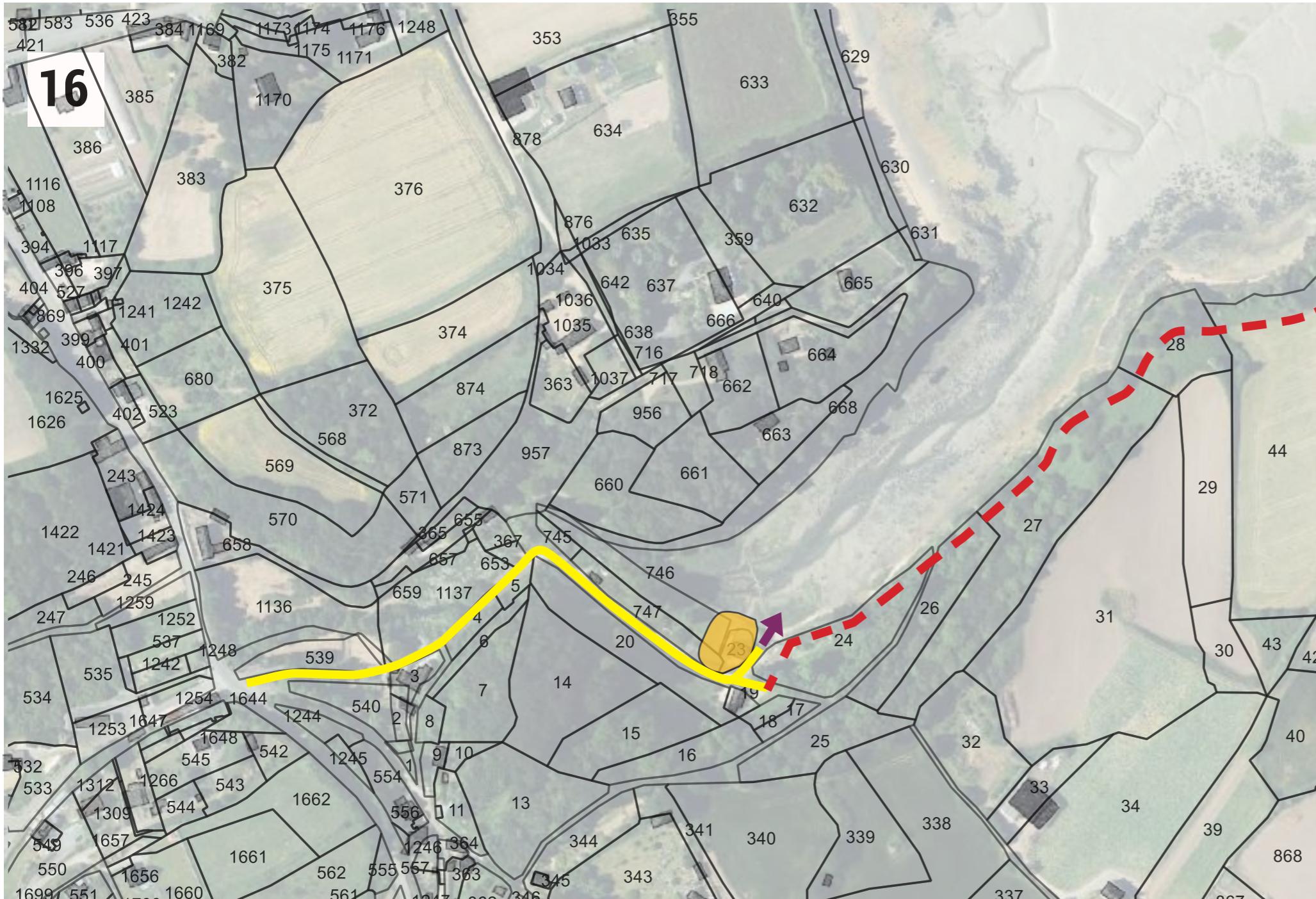
## Proposition de tracé



-  Périmètre de protection habitation (achevée avant 1976)
-  Continuité existante sur domaine public
-  Continuité existante sur domaine privé
-  Continuité à créer sur domaine privé
-  Accès à l'estran



## Proposition de tracé



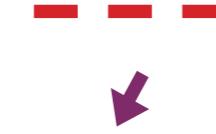
Périmètre de protection habitation  
(achevée avant 1976)



Continuité existante sur domaine public



Continuité existante sur domaine privé



Accès à l'estran

## Exemples d'aménagements d'accompagnement



La signalétique obligatoire

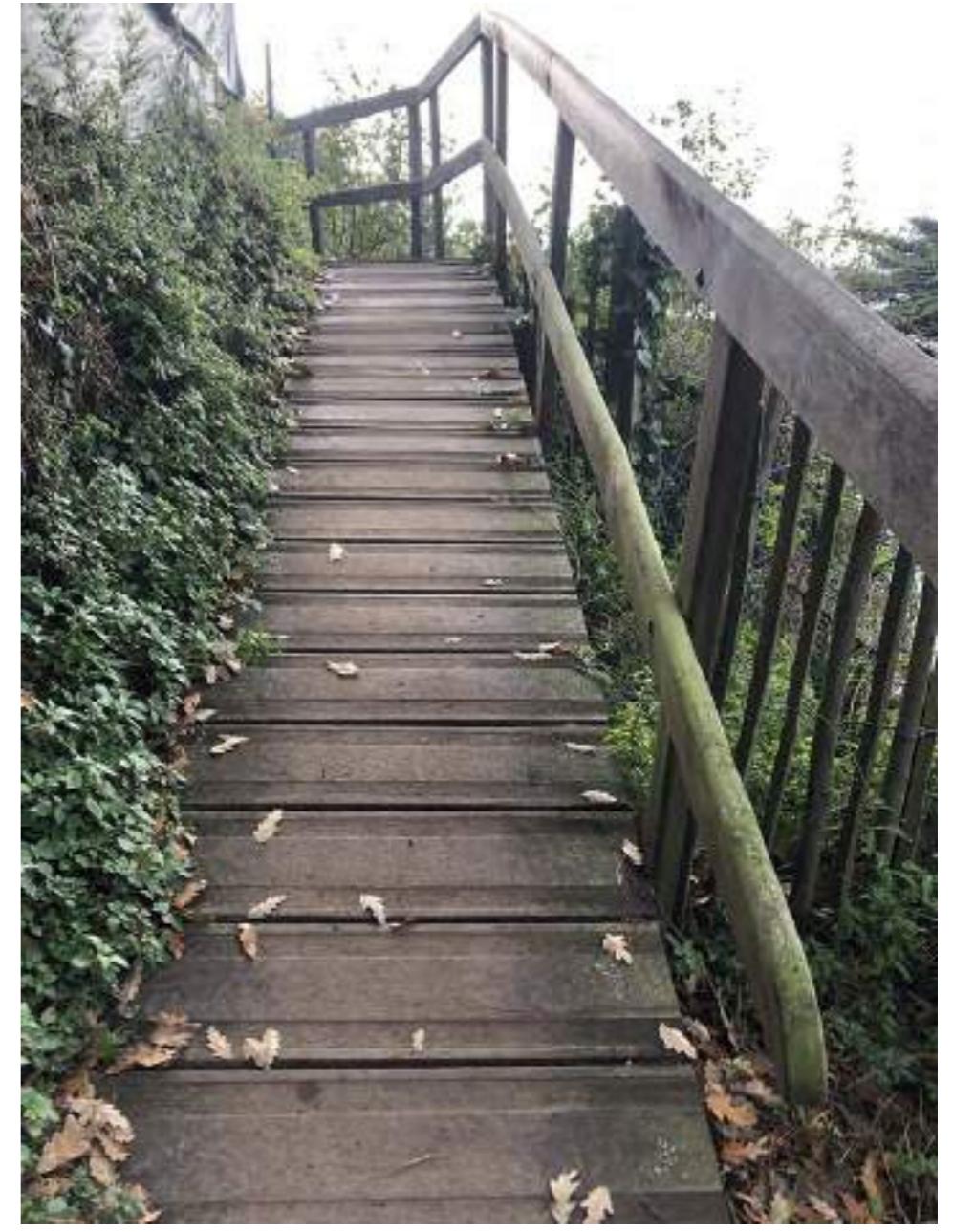
## Exemples d'aménagements d'accompagnement



## Exemples d'aménagements d'accompagnement



## Exemples d'aménagements d'accompagnement



## Exemples d'aménagements d'accompagnement

